

COMMUNE de SENDETS

Secrétariat Général

Un extrait du procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie le 30 mai 2020
Un extrait du procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie le 30 mai 2020

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MAI 2020
A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES**

Date de la convocation : 18 mai 2020**Nombre de conseillers en exercice** : 15

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SENDETS en séance à huis clos, votée à l'unanimité à mains levées, sous la présidence de Michel Plissonneau, Maire de la commune.

Etaient présents : Nathalie Aguerre, Nicolas Bernatas, Valérie Boisse, Didier Bordenave, Didier Desage, Didier Lacaze-Labadie, Thibaut Larrousturou, Sébastien Leroux, Aurélie Maldonado, Danièle Marque, Sandra Mata-Campagne, Bérengère Mora, Jean-Marc Pédebéarn, Francis Pourtau, Denise Saint-Jean **conseillers municipaux**.

Etaient représenté (e) s :**Etaient absent(e) s** :**Nombre de votes** : 15**Secrétaire de séance** : Denise Saint-Jean, conseillère municipale**Nombre de présents** : 15 **Nombre de procurations** : 0 **Nombres d'absents** : 0**Délibération n° 08/2020 : Election du Maire**

C'est le plus âgé des membres présents du conseil municipal qui prend la présidence de l'assemblée pour l'élection du Maire, en l'occurrence Madame Bérengère Mora (article L 2122-8 du CGCT).

Madame Mora, qui était présente, n'a pas pu assurer cette présidence pour raisons de santé (perte de voix), c'est donc le plus âgé suivant qui a pris la présidence de l'assemblée, à savoir Monsieur Francis Pourtau.

Il est rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après un appel de candidatures, le Président de séance propose de procéder au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

1er tour majorité absolue						
Nom des candidats:	Nombre de bulletins	Nombre de Bulletins nuls, blancs	Suffrages Exprimés	Majorité absolue	Nombre de voix obtenues	résultat
Jean-Marc PÉDEBÉARN	15	4	11	8	11	élu

Nombre de votants : 15 **Nombre de votes favorables** : 11 **Nombre de votes blancs** : 4 **Nombre de votes nuls** : 0

Délibération n° 09/2020 : Fixation du nombre d'adjoints et Election des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PÉDEBÉARN

1- Fixation du nombre des adjoints :

En application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code général des Collectivités Territoriales, le Président a indiqué que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au Maire au maximum.

Le Conseil Municipal, a approuvé à l'unanimité, de nommer **4 adjoints**.

2- Elections des adjoints :

Monsieur le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art L 2122-4 et L 21-22-7-2 du CGCT)

Après un appel de candidature, et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :

1er tour majorité absolue						
Nom des listes candidates:	Nombre de bulletins	Nombre de Bulletins nuls, blancs	Suffrages Exprimés	Majorité absolue	Nombre de voix obtenues	résultat
Liste conduite par M. Sébastien Leroux (M. Sébastien Leroux Mme Nathalie Aguerre M. Francis Pourtau Mme Danièle Marque)	15	3	12	8	12	élue

Nombre de votants : 15 Nombre de votes favorables : 12 Nombre de votes blancs : 3 Nombre de votes nuls : 0

Rien ne restant à dire à l'ordre du jour, Monsieur le Maire a déclaré la séance close.

Délibéré en séance les jours et an susdits

La séance a été levée à 19h00